



LAURENTIDES

POUR UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI

MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce mercredi 20 juin 2018 se tenait la 26e séance de négociation afin de convenir d'une convention collective locale. Lors de la rencontre d'hier, nous avons abordé l'employeur sur les sujets suivants : Temps supplémentaire, le programme de développement des ressources humaines

(PDRH), la liste de rappel, les allocations de déplacement, les congés sans solde, les règles de mutations volontaires de même que la création d'un plus grand nombre de postes à temps complet.

Nous avons paraphé deux matières, les activités à l'extérieur des installations ainsi les conditions particulières lors du transport des usagers. Ce qui porte à 9 sur 26, le nombre de matières qui ont été paraphées.



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES
LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN

Nous avons rappelé à l'employeur l'importance que le port d'attache soit un élément constitutif du poste. Nous croyons qu'il est important qu'une personne salariée qui voit son port d'attache déplacé puisse obtenir un droit de supplantation.



Actuellement c'est 48% du personnel de la catégorie 2 (métiers, PAB, cuisine, ASSS, entretien ménager, etc.) qui sont à temps partiel. Nous croyons qu'il est possible, par un mécanisme de conversion des heures, de procéder à un rehaussement du nombre de postes à temps complet.

Il a été question des gens qui sont en maladie et qui postulent sur des postes. Bien que nous travaillons en santé et services sociaux, l'employeur désire qu'une personne qui est en maladie, qui par exemple subit des traitements pour un cancer, doive revenir dans les 60 jours pour obtenir son poste. Incroyable pour un employeur qui se dit un employeur de choix.

Nous avons soumis une nouvelle proposition concernant les congés sans solde. Nous croyons que cette proposition permettra de faire évoluer la négociation.

La négociation se poursuit vendredi et mercredi prochain.

Suivez nous sur Facebook STT Laurentides santé et services sociaux - CSN

